

SEMINAIRE

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS

C

T

N

E

R

H

I

Mercredi 9 janvier 2008

**Contexte ordinaire d'inclusion et
contexte spécialisé de placement**

**Quelles conditions d'inclusion et
quelles actions pour la réussite de
l'élève en situation de handicap ?**

Contexte ordinaire d'inclusion et contexte spécialisé de placement

Quelles conditions et quelles actions pour la réussite de l'élève en situation de handicap ?

Date : 9 janvier 2008

Conception :

Intervenant :
Martine MARSAT
Titre : Docteur en
Sciences de l'éducation

Horaire :

9 h. 30 – 17 h.

Lieu :

CTNERHI
236 bis, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 59 40
Fax : 01 45 65 44 94

e-mail :

r.martinez@ctnerhi.com.
fr

Site Internet :

www.ctnerhi.com.fr

Tarifs :

300 € TTC

Associations membres
du CTNERHI :
270 € TTC

Etudiant :
80 € TTC

Pour la scolarisation, la loi du 11 février 2005 insiste sur le droit des enfants et des jeunes en situation de handicap à être inscrits et, si possible scolarisés, dans l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile sans pour autant exclure une autre formule éducative qui leur conviendrait mieux.

Les pratiques inclusives en terme d'accessibilité dans l'environnement scolaire résident dans la compréhension des principes et des fondements d'une pédagogie de l'inclusion. Or, la pédagogie de l'inclusion est-elle un moyen suffisamment efficace pour assurer la pleine participation de tous les enfants à tous les aspects de la vie scolaire et communautaire ? Fondée sur des valeurs humaines d'équité et de respect des différences, l'inclusion des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire peut-elle s'avérer plus bénéfique au développement de leurs compétences ainsi que celles de leurs camarades ? Sa systématisation ne peut-elle pas provoquer l'effet inverse de celui souhaité et entraîner l'échec scolaire, voire même entraver le bon fonctionnement d'une classe ?

Dans ce séminaire, nous présenterons les conditions nécessaires pour envisager la scolarité d'un enfant handicapé en milieu ordinaire et qui répondent à ses besoins différents ? En nous appuyant sur des recherches tant en France qu'à l'étranger, nous définirons le seuil au-delà duquel l'inclusion développe des symptômes de dysfonctionnements nécessitant alors un environnement spécialisé mieux adapté à aux besoins spécifiques de l'élève en situation de handicap. En terme d'accessibilité aux apprentissages scolaires, avec quelles actions les structures spécialisées peuvent-elles être la condition d'une réussite pour l'élève handicapé ? Ces questions cruciales ne doivent pas être négligées si l'on veut favoriser la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers et contribuer à l'égalité des droits et des chances de tous les apprenants.

Objectif :

Présenter les principes et les fondements d'une pédagogie de l'inclusion.
Examiner les conditions nécessaires à l'inclusion et analyser ses effets et ses limites sur les résultats scolaires d'élèves en situation du handicap ou non handicapés.
Identifier les actions favorisant la réussite de l'élève en situation de handicap en structure spécialisée.

Méthodologie :

Exposés, discussions, études de cas.

Public :

Toute personne confrontée à la problématique du handicap dans le champ de l'éducation et de la scolarisation

Programme :

Matinée :

- Principes et fondements d'une pédagogie de l'inclusion.
- Conditions pour une pédagogie de l'inclusion reposant sur la diversité en tant que nouvelle norme.
- Actions pour une réussite de l'élève en situation de handicap en milieu spécialisé.

Après-midi :

- Pratiques et outils de compensation et d'inclusion dans le système scolaire en Europe et en Amérique du nord.
- Etude de cas vécus et analyse d'expériences inclusives et enseignement tiré des expériences non réussies.

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à retourner par courrier ou par Fax)

Mercredi 9 janvier 2008

Contexte ordinaire d'inclusion et contexte spécialisé de placement
Quelles conditions et quelles actions pour la réussite de l'élève en situation de handicap ?

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS
Tél : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94
e-mail : r.martinez@ctnerhi.com.f - Site internet : www.ctnerhi.com.fr

Mme, Mlle, M :

Etablissement/Administration/Association/Entreprise/Association membre du CTNERHI /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : e-mail :

Participera à la journée du 9 janvier 2008

La journée : 300 € TTC
270 € TTC *

Repas compris

*Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI.
Tarif spécial pour les étudiants (80 € sur présentation de la carte d'étudiant)

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement,
le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

Attention : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)
N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75